

Equipe enseignante	<b>Mme Olivaux Jal ( directrice), Mme Raulin, Mme Boutonnet , Mme Doutré</b> <i>Mme Thébaud ( excusée, Mme Thébaud étant à mi-temps, elle participera au second conseil d'école.)</i>	
Equipe ATSEM	<b>Mme Romatif ; Mme Berlan</b>	
IEN de circonscription	<b>Mr Géhard ( excusée)</b>	
Représentants des collectivités territoriales	Commune de Monsteroux- Milieu	<b>Mr Gallot ( excusé)</b>
	Commune de Montseveroux	<b>Mr Champion</b>
	Commune de Vernioz	<b>Mme Bourget, Mr Ivanès, Mme Roux</b>
	Commune de Cours et buis	<b>Mme Rigoudy,</b>
Représentant du SEMIG	Président du SEMIG	<b>Mr Guy Roux</b>
DDEN		<b>Mme Arago, ( excusée)</b>
Partenaire OVIV	Responsable petite enfance	<b>Mme Souchon</b>
Représentants des parents d'élèves	Classe 1	<b>Mme Jacquier ( T), Mme Peyre(S),</b>
	Classe 2	<b>Mme Iraillès ( T), Mme Brbado ( S)</b>
	Classe 3	<b>Mme Lodi Salotti ( T), Mme Ferrier ( S)</b>
	Classe 4	<b>Mme Bouvet ( T), Tognarelli ( S)</b>

### 1. INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

Après la présentation des membres du conseil d'école, Mme Olivaux Jal rappelle le rôle et les attributions du conseil d'école : le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

Vote le règlement intérieur de l'école et donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions relatives la vie de l'école, et notamment sur :

- Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants porteur de handicap.
- Les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement et le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République

Mme Olivaux jal rappelle le rôle des parents élus ( décret 28/07/2006)

- « Dans les écoles et établissements scolaires, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

En toute circonstance, les représentants des parents sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance. »

L'équipe enseignante remercie les parents élus pour leur engagement.

### 2. RESULTATS DES ELECTIONS

<b>Nombres d'inscrits</b>	<b>180</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>143</b>
<b>Nombre de votes blancs ou nuls</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de suffrage exprimés</b>	<b>119</b>
<b>Taux de participation</b>	<b>79,44 %</b>

- 4 sièges → tous sont pourvus : 4 titulaires . 4 suppléants
- **Conformément au décret n 2019-838 relatif aux mesures de simplifications pour le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le vote pour les élections des parents d'élèves se fait uniquement par correspondance après décision du conseil d'école le 5/11/2019**

### 3. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE POUR LA RENTREE 2023:

#### Généralités

- Effectifs : 93 élèves 4 classes
- Classe 1, petite et moyenne section : Mme Olivaux Jal Alexandra déchargée le vendredi par Mme Gonelli Christine, atsem Mme Jullin Bénédicte complétée par Mme Colombet Nathalie , 24 élèves
- Classe 2, petite et moyenne section : Mme Doutré Marie, atsem Mme Berlan Frédérique, 23 élèves
- Classe 3, petite et moyenne section : Mme Raulin Marie Laure, atsem Mme Romatif Laurence , 23 élèves
- Classe 4, petite section: Mme Thébaud Fabienne ( J/V) et Mme Boutonnet Isabelle ( L/M), atsem Mlle Nicolas Charlène, 23 élèves
- Depuis le 06/11, l'école a recruté une emploi civique Mlle Guerdener Prescillia.

**Sécurité :** Cette année, obligatoirement, nous réaliserons deux exercices incendie et 2 exercices PPMS dont 1 attentat/intrusion.

Le premier exercice incendie a été fait le 29/09/23 à 16h, en présence de Mr Gay ,agent de prévention EBER et de Mr Merlin , maire de Monsteroux Milieu . L'école a été évacuée en 2 minutes 10 secondes.

L'exercice PPMS attentat intrusion a été réalisé le 10/11/23 à 9h30, de Mr Vincent Kény, agent de prévention EBER. Le scénario choisit étant une intrusion côté cour, la conduite à tenir indiquée a été de se confiner dans le bureau pour la classe 1 , dans le dortoir pour les classes 2, 3 et 4.

Le déclenchement de l'alarme intrusion a été fait par l'alarme d'un mégaphone puissant fourni par EBER par la directrice, l'alarme a été entendue par tous, un autre mégaphone est disponible pour le fond du bâtiment.

Le PPMS attentat intrusion et le PPMS risques majeurs ont été actualisés, la malle PPMS confinement est complète à l'exception des bouteilles d'eau.

Un exercice PPMS risque Majeur sera programmé en deuxième partie d'année scolaire.

La directrice confirme que l'école a bien les cachets d'iode pour le volet « risque nucléaire » du PPMS risques majeurs. Enfin, il est rappelé que le plan vigipirate Urgence Attentat est toujours en cours, il est demandé aux familles de respecter les horaires d'arrivée pour garantir la sécurité des entrées.

**Travaux :** l'école remercie le SEMIG pour les travaux effectués : vasque des sanitaires 2 changées, pose d'étagères...

#### 4. Bilan financier

Les recettes de la coopérative scolaire proviennent des cotisations des familles et de la vente des photos de classes. Ce compte permet de financer principalement l'achat de petits matériels pour les classes (albums, jeux, petites fournitures pour les activités de bricolages, ingrédients pour les gâteaux des anniversaires, et activités culinaires) et la cotisation OCCE (assurances de l'école + droits à avoir des comptes bancaires). Les comptes de la coopérative scolaire faisant l'objet d'un contrôle par l'OCCE, ils seront présentés lors du second conseil d'école.

#### 5. Vote du règlement intérieur

Il est procédé à la lecture du règlement, conforme au règlement type départemental défini par la circulaire n° 2014-088 du 9-7-2014. **Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.**

Document annexé au règlement : la Charte de la laïcité, lue par le conseil d'école, la charte du parent accompagnateur ou intervenant.

La directrice a également présenté la Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école élargée par le personnel de l'école.

L'équipe enseignante informe le conseil d'école que les classes disposent d'un accès à l'ENT ONE afin de présenter régulièrement les activités réalisées en classe et d'améliorer la communication avec les familles.

Afin que les familles puissent accéder à certains contenus youtube illustrant le travail des élèves, les maitresses ont mis en place soit des QR CODE soit ont copié le lien dans le cahier de vie de l'élève.

#### 6. Pédagogie

Présentation des conclusions du rapport d'évaluation de l'école

Cette année, l'équipe enseignante va rédiger un nouveau projet d'école qui sera le document cadre pour 5 ans.

Ce projet est basé sur le résultat de l'évaluation d'école.

En effet, notre école, comme les écoles primaires des 4 communes de l'EMIG, a fait l'objet lors de l'année scolaire 2022/2023 d'une évaluation d'école. Pour chacun des domaines évalués, il a été mis en avant des pistes de travail qui sont présentées aujourd'hui car cela n'a pas été possible lors du troisième conseil d'école de l'année scolaire précédente :

Domaine 1 : apprentissage et parcours : sécuriser le parcours de l'élève en renforçant la coopération entre les écoles ( mise en place d'outils communs ou travail sur le livret de suivi des apprentissages par ex)

Domaine 2 : vie et bien être de l'élève : mettre en œuvre des actions ayant pour visée le parcours santé de l'élève

Domaine 3 : acteurs et fonctionnement de l'école : organiser des rencontres inter écoles

Domaine 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial : renforcer le parcours culturel de l'élève et la relation avec les familles

Projets pédagogiques pour l'année scolaire :

Les projets de l'école de l'année scolaire sont financés par le sou des écoles et l'équipe enseignante remercie les parents bénévoles qui soutiennent les projets pédagogiques.

Ces projets sont construits afin de répondre au projet d'école.

- **Projet Tour du monde à travers les JO :**  
Objectifs : parcours santé de l'élève, comprendre l'importance du sport , parcours culturel de l'élève : découvrir des cultures variées  
Compétences : être capable de d'acquérir et d'utiliser un lexique spécifique, de reconnaître différents éléments culturels d'un continent,  
Trace : chaque élève va créer un carnet « tour du monde des JO » regroupant le lexique et les apports culturels ainsi que les traces artistiques liées au projet  
Ce projet sera travaillé également en musique dans les classes avec les maitresses et lors de 10 séances de 30 min avec un intervenant du conservatoire du 19/03/24 au 4/06/24. Un instant musical sera proposé aux familles le vendredi 7/06 à la salle des fêtes de Monstereux Milieu
- **Spectacle : « Kim et Nina, spécial JO »** par la comédienne de planèteômes. Dans ce spectacle, 2 enfants qui ne parlent pas la même langue, partent autour du monde à la recherche d'une magicienne qui va les aider à communiquer.
- **Visite sensorielle du musée de St Romain en Gal** ( 18 et 21/06/24), dans le cadre du parcours culturel de l'élève.  
Objectif : aborder l'origine de jeux olympiques, inscrire le sport dans le temps , découvrir une technique artistique : la mosaïque
- **Sortie à la médiathèque :** Dans le cadre du domaine de la langue orale et écrite, les classes auront 4 séances à la médiathèque pour découvrir le plaisir de lire et écouter des textes documentaires ou des albums sur le thème du tour du monde ( en lien avec le projet JO). Trace du projet : affiches sur chaque continent produites par les enfants pour une exposition à la médiathèque.
- **Projet Prix Nord Isère.** L'école participe à ce projet ou les élèves découvrent des livres, travaillent sur un livre en particulier et réalisent une production, élisent leur livre préféré lors d'une après-midi de vote.  
Trace : production plastique réalisée par les élèves sur un album et partagée avec les autres classes qui participent au projet.
- **Projet en lien avec l'OVIV :** afin de faire le lien sur tous les temps de l'enfant : scolaire et périscolaire, l'école et le centre OVIV vont réaliser un journal bi annuel qui présentera les projets de l'école et le travail lors des péri club. Ce travail se fait en collaboration avec Mme souchon de l'OVIV.
- **Ecole de la nature :** les classes de PS/MS ont mis en place dans le cadre de l'éducation à l'environnement, des ateliers « nature » qui ont lieu une fois par semaine soit en extérieur ( dans la cour ou aux abords de l'école quand l'encadrement le permet avec l'emploi civique) soit dans la classe avec un apport de la maitresse ou des élèves ( récoltes d'automne, légumes...). Thèmes abordés : découverte de l'environnement proche, petites bêtes de la cour, découverte de fruit et légumes de saison, récoltes de saisons, vie et croissance des végétaux dans le cadre du jardinage..
- **Rencontres à la ludothèque :** afin de travailler les compétences psycho sociales à travers le jeu ( jeux de rôles, jeux de société...), les élèves se rendront 2 fois à la ludothèque en mars et en juin.

- A noter

Une photo de classe aura lieu au printemps.

Une rencontre parents/ enseignantes est prévue en période 3, le livret d'apprentissage sera remis lors de cet entretien.

## 7. Questions des parents

- 1- « Il semblerait qu'il y ait des problèmes avec l'Oviv, une maman a contacté la mairie de Vernioz et demande à ce que tous les parents concernés fassent un courrier pour leurs réclamations à ce sujet. »

Réponse de Mme Souchon pour l'OVIV et de Mr Ivanès pour la mairie de Vernioz :

La question n'est pas assez précise pour qu'une réponse soit apportée, il est conseillé de contacter directement Mme Souchon par mail [virginie.souchon@cs-oviv.fr](mailto:virginie.souchon@cs-oviv.fr)

Pour information : les enfants prenant le transport sous la responsabilité de l'OVIV sont inscrits via l'application Inoé sur une liste affichée chaque matin à la porte des classes. Les enfants qui ne figurent pas sur cette liste ne peuvent pas prendre le transport. Lorsqu'un enfant est noté comme prenant le transport dans le cahier de liaison mais qu'il n'est pas sur la liste, l'enseignante appelle la famille pour s'assurer de la personne à qui remettre l'enfant.

- 2- Les parents souhaiteraient vivement que la cours de récréation soit plus adaptée et plus sécurisée pour nos enfants. Serait-ce possible d'envisager l'installation d'une structure de jeux par exemple, car il est vrai que l'ensemble n'est pas très joyeux.

Réponse de Mr Roux, pour le SEMIG : Cour et Buis devrait quitter le SEMIG à la rentrée 2024 ( la décision définitive sera connue fin novembre), le budget du syndicat se trouvera fortement impacté avec une hausse de 10 à 15% des participations pour les communes restantes ( Vernioz , Monstereux Milieu Châlon, Montseveroux) c'est pourquoi le SEMIG priorisera les travaux de mise en sécurité de l'école ( revêtement du préau par ex).

- 3- Serait-ce également possible de faire figurer le menu de la cantine sur l'ENT dans la mesure où certains parents ne se rendent pas à l'école et qu'il est donc difficile de savoir ce que mangent nos enfants?

Réponse de Mr Ivanès : A partir de Janvier 2024, l'application INOE servira également pour l'inscription à la cantine. Le menu de cantine sera accessible via l'application.

- 4- Concernant l'alimentation, serait-ce également possible d'envisager une collation le matin et/ou l'après-midi? Beaucoup d'enfants se lèvent très tôt (6H30) et refusent de petit déjeuner à cette heure-ci, ce qui fait très long jusqu'à 11H45. De même pour l'après-midi, il est difficile de faire dîner tôt nos enfants en prenant le goûter après 17h.

Réponse de l'équipe enseignante :

En ce qui concerne la collation de l'après-midi : aucune recommandation institutionnelle ne justifie une collation l'après-midi. Les enfants prenant le bus peuvent boire une compote avant de prendre le transport, ou prendre un goûter au péri scolaire. Pour les enfants qui rentrent chez eux, il est conseillé d'avancer l'heure du repas si nécessaire.

En ce qui concerne les enfants qui ne déjeuneraient pas le matin :

Le ministère de l'EN a publié sur EDUSCOL ( [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)) des recommandations concernant les collations et goûters : « La collation matinale à l'école n'est ni systématique ni obligatoire. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école ».

Dans ce cadre, pour la santé des élèves, l'équipe enseignante n'est pas favorable à la mise en place d'un goûter collectif ou individuel car il ne saurait pas remplacer un vrai petit déjeuner pour ceux qui n'en ont pas pris et ne se justifierait pas pour ceux qui auraient déjeuné.

Le fait que certains enfants ne déjeunent pas avant d'aller à l'école reste un problème qui mérite l'attention de l'école et de ses partenaires. C'est pourquoi l'équipe enseignante va travailler sur la problématique du petit déjeuner.

Un sondage a été proposé aux familles afin d'évaluer le nombre d'enfants qui ne prendraient pas de petits déjeuner avant l'école.

A ce jour, 61 familles ont répondu, 90% des élèves déjeunent avant l'arrivée à l'école., 8% déjeunent parfois et 2% ne déjeunent pas.

L'équipe enseignante attend le retour des familles n'ayant pas encore répondu, puis elle évaluera la pertinence d'inclure un objectif « apprendre à petit déjeuner » dans le parcours santé de l'élève pour le nouveau projet d'école qui est en train d'être élaboré.

Ce dispositif, destiné prioritairement à un public fragile, se met en place dans un cadre précis en lien avec les partenaires de l'école ( mairies et péri scolaire), et les familles qui devront être impliquées dans le projet.

Ce sujet sera donc repris au prochain conseil d'école.

**Les prochains conseils d'école auront lieu le 12/03/24 et le 25/06/24 à 18h.**

La séance est levée à 19h45.

La directrice

La secrétaire de séance